Nations Unies

S/PV.7846



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7846e séance

Lundi 19 décembre 2016, à 16 h 10

New York

Président :	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Martins
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud





La séance est ouverte à 16 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je souhaite une chaleureuse bienvenue au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je tiens à présenter mes profondes condoléances à la délégation russe après l'assassinat de leur collègue, l'Ambassadeur Andrey Karlov, à Ankara aujourd'hui. Je condamne cet acte de terreur insensé que rien ne saurait justifier.

Nous sommes réunis pour aborder l'une des crises les plus urgentes au monde : la situation au Soudan du Sud, qui ne cesse de se détériorer. Il n'y a pas si longtemps, le peuple sud-soudanais était porté par une vague d'optimisme. La guerre civile la plus longue de l'histoire de l'Afrique avait pris fin. La plus jeune nation du monde était née. Aujourd'hui pourtant, cet espoir et cette promesse ont totalement disparu. Le Soudan du Sud est consumé par une nouvelle guerre civile. Des dizaines de milliers de civils ont été tués. L'économie du pays est en ruines. Le tissu social est en lambeaux. Des millions de personnes sont sans logement ou déplacées. La faim et la pauvreté n'ont fait que s'intensifier.

La responsabilité de cette situation tragique incombe intégralement aux dirigeants sud-soudanais. Ils ont trahi la confiance du public et, continuant d'être mus par le sentiment pervers que tout leur est dû, ils cherchent à conserver le pouvoir et la richesse à tout prix. Selon les informations qui nous parviennent, il semblerait que le Président Salva Kiir et ses fidèles envisagent de mener dans les jours à venir une nouvelle offensive militaire contre le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. En outre, tout indique que Riek Machar et d'autres groupes de l'opposition privilégient l'escalade militaire.

L'heure est venue de placer le peuple sud-soudanais, plutôt que ses dirigeants, au cœur de toute stratégie. La communauté internationale doit s'unir pour fournir l'aide et les encouragements nécessaires. Dans le même temps, il nous faut être unis et déterminés à imposer des conséquences sévères à ceux qui bloquent r la voie de la paix et de la stabilité.

Dans cet esprit, je renouvelle mon appel à instaurer un embargo sur les armes au Soudan du Sud. Cet embargo réduirait la capacité de guerroyer de toutes les parties. Le Soudan du Sud n'est confronté à aucune menace extérieure. Une augmentation du nombre d'armes ne constituera qu'une menace plus lourde pour sa propre population. À maintes reprises, des communautés civiles considérées comme soutenant une partie adverse ont été délibérément prises pour cible. Alors que les efforts se poursuivent pour raviver le processus politique, le moins que nous puissions faire est d'endiguer le flux des armes, qui font peser une menace directe sur la sûreté et la sécurité des civils et des travailleurs humanitaires. L'instabilité du Soudan du Sud est également une menace pour la région. J'appelle tous les pays voisins à appuyer cet embargo sur les armes et à apporter leur coopération à cet égard.

Le plus urgent est d'empêcher les parties de lancer une opération militaire au début de la saison sèche. J'exhorte le Conseil de sécurité, les dirigeants de la région et la communauté internationale à indiquer clairement au Président Kiir et à Riek Machar que le déclenchement d'une offensive militaire est passible de graves conséquences.

Les parties doivent relancer un processus politique sans exclusive, qui est considéré comme crédible par le peuple sud-soudanais et la communauté internationale. Toute tentative d'entériner d'office la légitimité du pouvoir en place n'instaurerait ni la paix ni la stabilité. Un processus crédible et sans exclusive exige que toutes les parties au conflit puissent s'asseoir à la table des négociations, en ayant la possibilité de partager et d'exercer le pouvoir sans crainte de représailles. Un dialogue national pourrait constituer une avancée dans la bonne direction si toutes les parties prenantes pouvaient y participer librement et dans la sécurité. Malheureusement, un tel environnement n'existe pas actuellement au Soudan du Sud.

J'appelle les dirigeants de la région à investir tous les efforts possibles pour relancer le processus politique au Soudan du Sud. Je salue les efforts entrepris par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine, et j'appelle le Conseil de sécurité à compléter ces efforts. Je suis fermement convaincu qu'un embargo sur les armes est le meilleur moyen d'y parvenir. Il convient de souligner que cette mesure renforcerait, loin de le compromettre, le processus politique.

Le conflit au Soudan du Sud a déjà pris une dimension ethnique. Nous avons été témoins de discours haineux de la part de de nombreuses personnes occupant des postes de premier plan au niveau international. Comme mon conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, l'a signalé au Conseil après sa récente visite au Soudan du Sud (voir S/PV.7814), le génocide n'est pas un fait, c'est un processus. Je crains que ce processus ne soit sur le point de commencer à moins d'agir immédiatement. Le Conseil de sécurité doit prendre des mesures pour endiguer l'afflux d'armes vers le Soudan du Sud, et il doit envoyer un avertissement clair que les discours haineux, l'incitation et la violence doivent s'arrêter et que les responsables d'atrocités de masse et autres crimes auront à rendre des comptes.

Comme le sait le Conseil, après deux enquêtes indépendantes, j'ai dû prendre des décisions difficiles concernant la performance des effectifs militaires de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Par ailleurs, la MINUSS reste confrontée à d'importantes restrictions à sa liberté de mouvement dans tout le pays, en violation flagrante de l'accord sur le statut des forces. Le Secrétariat fournit tous les mois une liste de ces violations au Conseil de sécurité. Malheureusement, ces rapports n'ont pas poussé le Conseil à intervenir pour rétablir la liberté de mouvement sans laquelle la Mission ne sera pas en mesure de s'acquitter pleinement de son mandat.

Toutefois, l'amélioration de la performance de la Mission n'est qu'une partie du problème. Le Gouvernement sud-soudanais doit également honorer l'engagement qu'il a pris d'accepter sans conditions le déploiement de la force de protection régionale. Les paroles ne suffisent pas. Elles doivent s'accompagner de mesures pratiques témoignant d'une évolution stratégique vers une coopération totale avec l'ONU et tous les partenaires pour la paix.

J'ai parlé avec le Président Kenyatta, du Kenya, samedi, et nous avons échangé nos vues sur le processus de paix au Soudan du Sud. J'ai souligné que la Force de protection régionale représentait l'engagement collectif de la région en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Je tiens à féliciter le Kenya de son attachement indéfectible à la paix au Soudan du Sud et de sa collaboration étroite avec l'ONU à cette fin.

Le peuple sud-soudanais souffre beaucoup trop et depuis beaucoup trop longtemps. Nous devons tous faire pression sur les dirigeants qui pensent ou agissent autrement. Si nous n'agissons pas, le Soudan du Sud risque de devenir le théâtre d'atrocités de masse. Son peuple sera la cible de ces atrocités alors qu'il place son espoir dans la communauté internationale en général, et dans le Conseil de sécurité en particulier. J'appelle le Conseil de sécurité à agir maintenant pour honorer sa responsabilité et soutenir les efforts régionaux en cours.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Je présente à mon tour mes condoléances suite à la perte tragique de l'Ambassadeur Andrey Karlov aujourd'hui.

Je m'associe pleinement à la demande formulée par le Secrétaire général auprès du Conseil et du Gouvernement sud-soudanais.

Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner une excellente occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation humanitaire au Soudan du Sud. Dans l'exposé que j'ai présenté au Conseil le 22 juin, et dans la communication écrite présentée conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en août, j'ai fait état de la propagation de la violence vers de nouvelles zones et de ses conséquences humanitaires. Six mois plus tard, la situation humanitaire s'est considérablement détériorée. Aucun des membres du Conseil ne peut en être surpris, puisqu'ils ont été tenus informés et ont observé, comme moi, la détérioration de la situation mois après mois. La violence et les attaques contre les civils se poursuivent. Des centaines de milliers de personnes ont été chassées de leurs foyers et elles sont de plus en plus nombreuses à souffrir de la faim. De nombreuses informations font état de terribles actes de violence sexuelle et sexiste, et la plupart des agresseurs ne sont pas inquiétés.

La semaine dernière, le conflit au Soudan du Sud est entré dans sa quatrième année. Depuis décembre 2013, les civils en sont les premières victimes et la situation

humanitaire ne cesse d'empirer. Les besoins en matière d'aide et de protection ont atteint un niveau qui exige de nous une attention et une mobilisation immédiates et constantes. Cette année, quelque 6,1 millions de personnes – la moitié de la population de ce jeune pays – ont eu besoin d'une aide humanitaire. La communauté humanitaire s'attend à une nouvelle augmentation sidérante de 20 à 30 % en 2017, et ce du fait de la violence destructrice qui sévit sur le terrain et des déplacements forcés conjugués à l'insécurité alimentaire, au déclin économique, au dénuement et à l'effondrement des services de base.

Environ 3,1 millions de Sud-Soudanais ont été forcés d'abandonner leurs foyers – dont 1,3 million ont traversé les frontières et sont devenus des réfugiés et plus de 1,8 million ont été déplacés à l'intérieur du pays. Un grand nombre de Sud-Soudanais ont été déplacés plusieurs fois, car ils ne parviennent pas à trouver la sûreté et la sécurité dont ils ont désespérément besoin. Rien que depuis juillet, plus de 383 000 personnes sont parties en Ouganda alors que d'autres sont allées en Éthiopie, au Soudan, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ces personnes s'enfuient en n'emportant presque rien – juste les vêtements qu'elles portent et les quelques objets qu'elles peuvent porter. Leurs voyages sont périlleux du fait de l'insécurité, des marécages boueux qu'elles doivent traverser lentement, d'une chaleur sèche à laquelle elles ne peuvent échapper, et toujours du manque d'accès aux vivres, à l'eau et à l'hébergement. Je reçois de plus en plus souvent des récits poignants de familles séparées alors qu'elles n'ont que très peu de vivres, voire pas du tout. Fait terrifiant, les personnes malades, handicapées ou âgées sont simplement abandonnées à un sort inhumain et inconnu, ou malheureusement parfois trop bien connu. On me signale également des agressions, des meurtres, des viols et l'enlèvement de jeunes hommes.

Pour les enfants, qui représentent l'avenir de ce jeune pays, le coût du prolongement du conflit pourrait être particulièrement brutal. Les enfants représentent environ la moitié des personnes déplacées, et plus de 9 000 enfants sont inscrits comme non accompagnés, séparés ou disparus. Plus de 17 000 enfants auraient été recrutés par des acteurs armés depuis le début du conflit. Moins de la moitié des enfants d'âge à fréquenter l'école primaire sont scolarisés. Une école sur quatre est fermée, principalement du fait de l'insécurité, et les études en général sont perturbées par le déplacement forcé des enseignants et des enfants. Une génération a été perdue et une deuxième est en train de suivre, sans compter que la capacité à reconstruire le Soudan du Sud un jour, dans l'avenir, est elle aussi en grande partie anéantie.

Le niveau de faim et de malnutrition est incroyablement élevé et touche des communautés dans des endroits qui étaient considérés à l'abri de ce problème il y a moins d'un an. Plus d'un million d'enfants âgés de moins de 5 ans souffriraient de malnutrition aiguë. Des campagnes de dépistage récentes menées à Torit, Lafon et Ikotos, dans l'Equatoria oriental, font état d'un taux de malnutrition aiguë globale qui a dépassé le seuil d'urgence. Au plus fort de la période de soudure en 2016, on estime qu'environ 4,8 millions de personnes – plus d'un tiers de la population sud-soudanaise – souffraient d'une insécurité alimentaire grave. Ce nombre augmentera en 2017 du fait du conflit, du déclin économique et de la faible productivité agricole.

Les services de base sont durement mis à l'épreuve et ne fonctionnent que partiellement dans de nombreuses zones, si même ils fonctionnent. Moins de la moitié des installations médicales du pays sont opérationnelles, et même lorsqu'elles le sont, elles ne peuvent fournir que des services minimaux du fait de la pénurie chronique de médicaments essentiels. Depuis décembre 2013, 106 établissements de santé ont été fermés et au moins 29 ont été pillés ou détruits. De ce fait, les malades ou blessés, y compris les victimes de viol, n'ont souvent nulle part où aller pour se faire soigner.

Les femmes et les filles continuent de faire face à des risques accrus de violence sexuelle, en particulier de la part d'acteurs armés, étant donné que le viol est utilisé comme arme de guerre. À Wau en février et en juin, et à Djouba en juillet, des centaines de femmes ont été victimes de viols et de viols collectifs. D'autres cas, y compris des enlèvements et des viols, ont été signalés à Bentiu, Ler, Malakal, Yambio et ailleurs dans les États de l'Équatoria. Ces attaques se produisent souvent à des points de contrôle armés. On a également signalé de nombreux cas de violences sexuelles commises contre des femmes et des filles qui quittent les sites de protection des civils pour aller chercher du bois et de la nourriture. En ce qui concerne la prévalence du viol collectif, la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud a dit la semaine dernière qu'elle commençait « à être à court de mots pour décrire l'horreur ».

Au moment même où les besoins augmentent et s'accentuent, la capacité des partenaires humanitaires de fournir une aide vitale en temps voulu et efficacement diminue à un rythme alarmant. Les organisations

nationales et internationales continuent de travailler sans relâche pour fournir une assistance dans l'un des environnements opérationnels les plus dangereux et les plus difficiles au monde aujourd'hui. Je tiens à exprimer mon profond respect et mon plus grande admiration pour leur engagement et leur courage. Tout le monde doit savoir, toutefois, que le coût pour cela est élevé. Jusqu'à présent, pas moins de 67 travailleurs humanitaires l'ont payé de leur vie, dont 12 depuis juillet. La communauté humanitaire est également visée d'autres façons. Lors de l'horrible attentat perpétré contre l'hôtel Terrain en juillet, des travailleurs humanitaires ont été sexuellement agressés, violés et assassinés. Au cours des derniers mois, les cas de harcèlement qui ont été signalés sont si nombreux qu'ils en sont devenus routiniers.

Outre l'insécurité constante, les organismes d'aide sont aujourd'hui confrontés à des niveaux croissants d'obstruction bureaucratique et d'intimidation, principalement de la part du Gouvernement sud-soudanais, mais aussi de membres du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition. Rien qu'au cours des quatre dernières semaines, il y a eu quatre incidents graves au cours desquels les autorités sud-soudanaises ont arrêté, placé en détention ou expulsé de hauts responsables d'organisations non gouvernementales (ONG). Aucun motif officiel n'a été donné dans aucun de ces cas. Dans un autre cas, l'une des plus grandes ONG sud-soudanaise a vu son bureau de Djouba fermé par les autorités, ici aussi sans qu'aucune raison ne soit donnée. En dépit des démarches entreprises par l'ONU, aucune explication n'a été fournie.

C'est tout simplement inacceptable, et ces incidents doivent cesser. Pour dire les choses clairement, nos partenaires, les ONG, fournissent environ 70 % de toute l'aide humanitaire au Soudan du Sud. Leur présence et leurs programmes sont essentiels à la poursuite d'une intervention qui sauve des vies. Sans la présence des ONG nationales et internationales sur le terrain, il n'est pas possible de répondre à l'ampleur des besoins alimentaires; les secours médicaux d'urgence ne peuvent pas être fournis à tous ceux qui en ont besoin; la malnutrition ne peut pas être traitée de manière adéquate; et l'accès vital à l'eau salubre pour prévenir la propagation de maladies, telles que le choléra, sera entravé.

En dépit de ces défis immenses, les travailleurs humanitaires ont apporté une aide vitale à environ 4,7 millions de personnes cette année : près de 3,6 millions ont reçu une aide alimentaire ou un appui d'urgence en termes de moyens de subsistance; plus de 195 000 enfants souffrant de malnutrition grave ont été traités; plus de 2 millions de personnes ont eu accès à l'eau potable; plus d'un million de personnes ont obtenu un abri d'urgence et des articles non alimentaires essentiels; et on a administré à près de 200 000 enfants le vaccin pentavalent, qui protège contre cinq maladies majeures. Plus de 18 000 kits de survie – un paquet interorganisations léger de matériel pouvant être facilement transporté par des personnes en fuite – ont été envoyés dans certaines des zones les plus reculées. Cette assistance a été fournie sur la base des besoins évalués, en ciblant les personnes les plus gravement touchées dans toutes les régions du pays.

Dans le contexte d'une situation humanitaire qui s'enfonce inexorablement dans un gouffre catastrophique de désespoir, de peur, d'intimidation, de dommages irréversibles, de destruction, d'hypotrophie nutritionnelle et de mort, un nombre croissant de Sud-Soudanais se tournent vers les acteurs humanitaires pour obtenir de l'aide. Pourtant, l'accès à ceux qui en ont le plus besoin continue de faire l'objet de restrictions dans certaines régions du pays. Le mois dernier, on a recensé 100 cas d'entraves à l'accès humanitaire, soit le nombre le plus élevé sur un mois depuis juin 2015. Je suis affligé de devoir souligner qu'environ 67 % de ces incidents concernaient des actes de violence contre des travailleurs ou des biens humanitaires.

Dans les villes qui sont contrôlées par une partie au conflit et encerclées par une autre, nous continuons de nous heurter à de grandes difficultés pour atteindre les populations dans le besoin en raison du conflit en cours et des refus d'accès, en particulier à Yei, dans l'État de l'Équatoria central, où nous estimons que des dizaines de milliers de personnes, qui n'ont pas pu effectuer le voyage long et coûteux vers l'Ouganda, restent déplacées dans les zones entourant la ville et ne peuvent accéder à l'aide, et à Wau, dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, où des dizaines de milliers de personnes sont largement coupées de l'aide depuis des mois à l'extérieur de la ville. La récente prolifération d'acteurs armés a accru la complexité des négociations d'accès et aggravé les risques auxquels font face les travailleurs humanitaires.

Comme je l'ai déjà dit, notamment à Djouba, à Wau et à Aweil lors de ma visite en août, des mesures doivent être prises une fois pour toutes pour lever ces obstacles, qui sont inacceptables et vont à l'encontre

des obligations qui incombent aux parties en vertu du droit international humanitaire. Il est indispensable que toutes les organisations humanitaires puissent accéder librement, en toute sécurité et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent. Si nous nous félicitons des mesures prises par le Gouvernement pour remédier à certains de ces problèmes, notamment la création du Comité de haut niveau chargé de superviser les activités humanitaires, il est essentiel que les engagements pris soient traduits sans délai en actes concrets et efficaces.

Le Soudan du Sud est au bord du gouffre. Des mesures décisives pour mettre fin à la violence sont nécessaires, et il incombe au Conseil de veiller à ce qu'elles soient prises. Mon message d'aujourd'hui est donc triple.

Premièrement, si une solution politique n'est pas trouvée d'urgence pour mettre un terme à la violence, la crise humanitaire au Soudan du Sud va non seulement s'aggraver, mais aussi échapper à tout contrôle, tout particulièrement à celui du Conseil. La violence doit cesser. Il n'y a pas d'autre solution possible.

Deuxièmement, nous devons exercer collectivement des pressions pour garantir l'accès sans entrave à tous ceux qui ont besoin d'aide dans toutes les régions du pays. En corollaire indispensable, il doit y avoir une volonté réelle de protéger les travailleurs humanitaires. Dans le même temps, ceux qui ont tué, agressé et violé des travailleurs humanitaires doivent être poursuivis et répondre de leurs actes, et l'impunité de ceux qui attaquent les civils doit cesser.

Enfin, j'appelle l'attention du Conseil, comme l'a fait si éloquemment le Secrétaire général il y a quelques instants, sur l'avertissement lancé récemment par son Conseiller spécial pour la prévention du génocide concernant le risque imminent de flambée des violences ethniques qui pourraient déboucher sur un génocide. Il n'y a pas de plus grande urgence que d'empêcher que cela ne se produise. Des millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons souffrent déjà. Il est impératif que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme à la trajectoire actuelle et pour aider collectivement le Soudan du Sud et surtout le peuple sud-soudanais à éviter un véritable cataclysme et à trouver le moyen de revenir sur la voie de la paix et de la sécurité pour tous ses citoyens.

J'allais m'arrêter ici, mais qu'il me soit permis, en ma qualité de conseiller du Conseil pour les questions humanitaires, d'ajouter encore une chose, puisque le représentant de Soudan du Sud est ici aujourd'hui. La communauté internationale et le Conseil de sécurité lui-même ont dit à maintes reprises « Plus jamais ça! » après Srebrenica et le Rwanda. Vu les faits incontestables et les preuves que nous avons entendus ce soir concernant le Soudan du Sud, combien d'autres indices nous faudra-t-il avant de passer des paroles angoissées à une véritable action préventive? Combien de vies de femmes, d'hommes et d'enfants pouvons-nous sauver si nous et ceux qui ont de l'influence sur les parties agissent aujourd'hui avec détermination?

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Power (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général Ban Ki-moon d'avoir montré combien il était attaché au peuple sud-soudanais en nous honorant de sa présence aujourd'hui et d'avoir exprimé la passion et la compassion qu'il ressentait pour le peuple d'un pays qu'il a visité plusieurs fois.

Je voudrais commencer mon intervention en présentant des excuses au Secrétaire général, parce que je ne sais pas depuis combien de temps il demande un embargo sur les armes et des sanctions ciblées. Ce n'est pas tous les jours qu'il vient au Conseil de sécurité avec des recommandations très précises. Pourtant, dans le cas du Soudan du Sud, il nous en a fait la demande et nous n'y avons pas répondu. Je crois que nous devons y réfléchir à la lumière de la nature crue des exposés que nous avons entendus et des témoignages de témoins oculaires que nous avons lus, et qui nous ont horrifiés. D'ordinaire, le Conseil de sécurité était assez uni au sujet du Soudan du Sud. Nous devons essayer de retrouver cette unité à la lumière de la mise en garde du Secrétaire général, qui restera comme l'une de ses dernières mises en garde au Conseil. Si nous n'agissons pas, le Soudan du Sud sera sur la voie d'atrocités massives. Le Secrétaire général l'a dit. Nous devons le reconnaître, en tant que Conseil de sécurité – chacun d'entre nous.

Je tiens à ajouter le récit d'une famille qui a été touchée par le conflit, avec à sa tête une femme de 28 ans, Irène, une mère de famille de l'État du fleuve Yei. Elle et ses enfants ont échappé de justesse à la mort à deux reprises. La première fois, elle était apparemment chez elle lorsque des hommes armés sont venus à sa porte et

ont appelé le nom de son mari. Le mari d'Irène venait de réussir à la pousser, ainsi que leurs enfants, sous leur lit avant que les soldats n'enfoncent la porte et lui tirent dans la tête. Irène a fui vers la frontière avec l'Ouganda mais a rencontré un autre groupe d'hommes armés. Comme elle l'a dit à un journaliste, deux femmes ont été prises au piège et violées par les hommes. Ceux-ci ont saisi deux nourrissons et les ont utilisés comme s'ils étaient des bâtons pour battre les femmes. Les enfants ont survécu mais ont subi des blessures internes.

Ce récit est extrêmement cru et terrible, mais il y a d'innombrables récits venant de cette région qui contiennent le même type de détails sanglants et barbares. Des bébés utilisés comme massues pour battre leur propre mère, des viols, l'exécution d'un mari – voilà ce qu'Irène a vu avant d'arriver en Ouganda, dans la sécurité relative d'un camp de réfugiés. Cela n'est qu'un récit de la semaine dernière – cette semaine seulement. Pour les membres du Conseil qui disaient que les choses s'amélioraient, ils doivent savoir qu'en moyenne, 5 189 réfugiés comme Irène affluent en Ouganda chaque jour. Voilà pour la seule semaine en cours. Ce n'était pas en juillet dernier ni quand le conflit avait commencé en 2013. La situation ne s'améliore pas, elle s'aggrave.

Entre-temps, au Conseil, nous ne faisons rien. Nous devons essayer d'arrêter les atrocités au Soudan du Sud, et la question qui se pose, ce n'est pas si nous devons le faire, mais avec quelle rapidité nous pouvons le faire. Nous devons adopter un embargo sur les armes, des sanctions ciblées – les outils que nous avons dans notre panoplie. Si d'aucuns ont de meilleures idées, nous gardons l'esprit ouvert à ces idées, mais le statu quo ne donne rien de bon. La violence déchire le Soudan du Sud, et le Gouvernement sape pratiquement tous les efforts internationaux d'aide. Je le dis avec beaucoup plus de peine que de colère, car les États-Unis ont travaillé en étroite coopération avec ce gouvernement et ont voulu travailler en étroite coopération avec lui, même pendant la crise.

Trois millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan du Sud et plus de la moitié du pays connaît l'insécurité alimentaire. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Zeid Ra'ad Al Hussein, a indiqué que les violations des droits de l'homme sont tellement généralisées qu'elles sont devenues monnaie courante. Comme l'ont dit tous les visiteurs qui se rendent dans différentes zones du Soudan du Sud, les violations comprennent l'utilisation systématique de la violence sexuelle en tant qu'arme de guerre. Qu'est-ce que cela signifie réellement pour la population du pays? Dans la ville de Yei, les civils bloqués ne peuvent pas s'aventurer hors de la ville pour aller dans leurs champs, et donc les cultures qui pourraient les nourrir pourrissent. Voilà ce qui se passe en ce moment même. Dans les États de l'Équatoria, qui n'avaient pas connu de violence pendant l'une des étapes du conflit, la menace de la violence est maintenant tellement extrême que la seule façon de quitter une ville, c'est de ramper dans la brousse, parce que des soldats et des groupes armés qui violent et tuent contrôlent les routes. Dans l'État de l'Unité, une victime de viol a dit à la Commission des droits de l'homme au Soudan du Sud qu' « il n'y a pas de stigmatisation à être violée car pour nous c'est normal. Cela nous arrive tous les jours. »

Les membres du Conseil qui ont participé au voyage au Soudan du Sud ont entendu ces témoignages de première main. Cela ne devrait pas nous étonner. Voyez la réaction fâcheuse du Gouvernement : obstruction persistante à l'assistance et défi opposé aux exigences du Conseil. Comme nous l'avons appris, ces dernières semaines, le Gouvernement a expulsé quatre spécialistes chevronnés de l'aide, sans justification apparente, y compris les directeurs de pays de deux très grandes organisations non gouvernementales.

Nous devons également parler de l'opposition. L'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS dans l'opposition) rend encore plus difficile le travail des organismes humanitaires dans les zones qu'elle contrôle. Les organisations non gouvernementales doivent maintenant demander une accréditation à l'APLS dans l'opposition, ce qui nécessite le versement d'une redevance. Ensuite elles doivent donner un préavis d'au moins 48 heures avant l'arrivée d'un vol humanitaire. C'est devenu une pratique répandue dans tout le pays. Il est ainsi impossible d'acheminer de la nourriture aux personnes qui en ont besoin. Encore une fois, pour ceux qui pensent que la situation s'améliore ou qu'elle est stationnaire j'ai de mauvaises nouvelles. L'Organisation des Nations Unies a enregistré davantage d'obstructions à l'aide humanitaire le mois dernier que pendant tout autre mois depuis juin 2015. Nous voyons davantage d'obstructions à l'aide humanitaire et pourtant, nous siégeons ici en continuant de faire les mêmes choses et nous nous attendons à un résultat différent, ce qui est la définition de la folie.

Le Soudan du Sud fait qu'il est plus difficile pour la population de recevoir de l'aide, tandis que le

Conseil a agi à bon escient en exigeant un accès sans entrave. Le Gouvernement fait obstruction et nous défie. En août, nous avons essayé d'atténuer la violence en autorisant la Force de protection régionale de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Je remercie tous les membres du Conseil qui ont appuyé la Force. Depuis lors, le Gouvernement a beaucoup parlé de l'autorisation de déploiement pour la Force, et il a exprimé une certaine forme de consentement relatif à la Force dans des déclarations et des lettres, au moins six fois – nous ne connaissons que ces six fois-là. Combien de fois a-t-il donné son consentement? Il l'a fait le 4 septembre, le 20 septembre, le 15 octobre, le 16 octobre, le 16 novembre et le 30 novembre. Toutefois, aucune de ces lettres de consentement ni de ces paroles de consentement ne s'est traduite par un consentement sur le terrain et un déploiement, ce qui permet de mesurer le degré de respect de la volonté du Conseil. Encore une fois, c'est à l'obstruction et au défi que nous assistons.

Le Gouvernement sud-soudanais a également assuré que la MINUSS pouvait patrouiller sans ingérence. Cela fait partie des demandes légitimes du Conseil. Cependant, nous savons que cela ne se produit pas dans la réalité. Ces dernières semaines, les autorités sud-soudanaises ont encore une fois imposé des restrictions aux patrouilles de la MINUSS autour des États de l'Équatoria, ainsi que dans des zones à l'extérieur de Wau et dans la région de Bahr el-Ghazal – deux endroits où, nous le savons, la population a besoin de protection. Cependant, nous voyons davantage d'obstruction et de défi opposé aux résolutions du Conseil.

Le problème que pose actuellement notre attentisme, c'est que le Soudan du Sud, comme le Secrétaire général l'a dit dans son exposé hors du commun, n'a peut-être plus beaucoup de temps. Même si on pouvait déployer demain l'ensemble de la Force de protection régionale et même si la MINUSS n'était confrontée à aucune obstruction, les Casques bleus feraient face à d'immenses difficultés pour faire cesser la violence ethnique croissante dont nous sommes témoins sur le terrain. Le Conseil doit faire beaucoup plus pour réagir au risque croissant d'atrocités massives. Les mises en garde sont omniprésentes. Nous les avons tous entendues. La Commission des droits de l'homme au Soudan du Sud a dit que ce dernier est au bord d'une guerre civile ethnique à outrance. Le Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, qui est assis dans cette même salle avec nous, a averti qu'il y avait un « risque élevé de flambée des violences ethniques qui pourraient déboucher sur un génocide ».

Personne ici ne peut dire que les choses se soient améliorées depuis l'exposé de M. Dieng. Le Secrétaire général et M. Stephen O'Brien viennent de nous dire que la situation s'est aggravée. Les personnes dont le travail, au sein du système des Nations Unies, est de tirer la sonnette d'alarme l'ont fait. L'histoire nous indiquera ce que chacun d'entre nous aura fait et quelle aura été la position des uns et des autres lorsque les sirènes ont retenti et lorsque les feux sont passés au rouge au Soudan du Sud. Le moment est venu pour chacun d'entre nous de prendre position. Où étions-nous lorsque les signaux d'alerte sont passés au rouge pour la population du Soudan du Sud?

Dans certaines parties du Soudan du Sud, des meurtres ethniques se produisent déjà. Chaque jour, on entend sur les ondes radio des serments de vengeance, au fur et à mesure que le nombre de meurtres augmente et que le cycle de violence s'intensifie. En Équatoria central, au moins 1 900 structures – maisons, entreprises, écoles – ont été détruites depuis le début des combats, il y a deux mois. Le Gouvernement a mobilisé au moins 4 000 membres de milices venant d'autres zones et les a positionnés en Équatoria. Nous savons que des attaques à grande échelle pourraient commencer à tout moment.

Pour conclure, je voudrais présenter un dernier argument sur cette question incroyablement importante. Certains membres du Conseil affirment que ce n'est pas le moment opportun pour imposer un embargo sur les armes et des sanctions ciblées. Certains renvoient aux déclarations publiques et aux belles paroles des responsables gouvernementaux, qui disent que nous devons donner une autre chance au Gouvernement. Une autre chance? Nous avons vu des citoyens affamés au Soudan du Sud tandis que de l'argent est investi dans de puissants systèmes d'armes. Nous avons vu le déploiement des soldats de la paix retardé. C'est la fin décembre. Nous étions au même point début septembre. Pas un seul soldat de la Force de protection régionale n'a été déployé – pas un seul soldat.

Bien entendu, nous nous associons à d'autres s'agissant d'espérer que nos chers amis du Soudan du Sud, avec lesquels nous avons travaillé en très étroite coopération et pour l'indépendance desquels nous avons œuvré, tiendront leurs promesses récentes, tout comme nous avions espéré qu'ils tiendraient leurs promesses précédentes. Toutefois, nous ne pouvons plus utiliser ces

promesses comme une excuse pour retarder d'agir, alors que le Secrétaire général nous décrit avec tant de force ce qui se passe sur le terrain et qu'il se frappe la tête contre cette table depuis si longtemps, depuis plus d'un an, demandant de telles mesures pour essayer d'atténuer la violence! Nous n'avons plus d'alibis.

Certains membres du Conseil ont exprimé sans ambages des inquiétudes quant aux risques que l'imposition de ces mesures poserait à leurs soldats de la paix ou à leurs travailleurs sur le terrain au Soudan du Sud. Les gouvernements ont tous la responsabilité de veiller sur leurs citoyens, et j'apprécie beaucoup cette préoccupation, car nous avons nous aussi, bien sûr, beaucoup de travailleurs humanitaires et de membres du personnel d'ambassade au Soudan du Sud.

Mais pouvons-nous vraiment croire – ceux d'entre nous qui se soucient du bien-être de leurs ressortissants – que laisser plus d'armes entrer dans le pays assurerait leur sécurité? Pouvons-nous vraiment croire que laisser le Gouvernement sud-soudanais continuer à investir dans ces systèmes d'armes plutôt que dans la nourriture dont la population a besoin est le meilleur moyen de protéger nos ressortissants? Les déclarations faites par les personnes que nous espérons nommer sont d'une clarté indéniable : elles visent à ethniciser le conflit et à faire échouer tout espoir de relancer des négociations sur un accord de paix. Ces individus ont un sentiment d'impunité. Si le Conseil n'est pas préparé à agir au sujet de ces nominations, ce sentiment d'impunité peut-il être de bon augure pour nos ressortissants sur le terrain, nos travailleurs, nos soldats de la paix et nos travailleurs humanitaires? Non! Comment l'impunité peut-elle être une bonne chose? Comment une plus grande quantité d'armes peut-elle être une bonne chose pour la sécurité de nos ressortissants?

Et qu'en est-il du peuple sud-soudanais? A-t-il voix au chapitre? Et comment voterait-il sur ces mesures? Nous l'avons entendu lorsque nous nous sommes réunis avec un large éventail d'acteurs de la société civile? Nous savons comment il voterait et nous ne devons pas l'oublier. Nous devons enfin soumettre ce projet de résolution à un vote, ce que nous allons faire d'ici la fin de cette année. Les membres du Conseil devront voter et prendre une décision sur des questions de vie et de mort soulevées par le Secrétaire général et par tous ceux qui sont allés au Soudan du Sud et en sont revenus. Et surtout, le peuple sud-soudanais dépend de notre action. Les membres du Conseil – chacun d'entre nous – devront assumer leurs décisions. C'est pourquoi les États-Unis les exhortent à voter selon leur conscience et à se tenir aux côtés du peuple sud-soudanais.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais d'abord remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, pour leurs exposés.

L'Uruguay se déclare profondément préoccupé par la situation actuelle du Soudan du Sud. L'aggravation de la violence, en particulier depuis juillet, a eu des conséquences dévastatrices pour les civils. Il y a eu des violations généralisées des droits de l'homme et du droit humanitaire, y compris des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des viols et d'autres actes de violence sexuelle, des arrestations et des emprisonnements arbitraires, des attaques contre des civils et des attaques contre des installations médicales, des travailleurs humanitaires, du personnel médical et des membres des médias. Certaines violations des droits de l'homme prennent de plus en plus un caractère ethnique, et les discours de haine se multiplient dans tout le pays, ce qui est extrêmement alarmant, car cela pourrait mener à des atrocités à grande échelle. En outre, la crise humanitaire dans le pays est de plus en plus étendue et intense en raison du conflit armé dans plusieurs régions du pays, de l'aggravation de l'insécurité alimentaire et de l'aggravation de la situation économique.

Les chiffres des Nations Unies sont inquiétants : plus d'un million de réfugiés, plus de 1,6 million de personnes déplacées à l'intérieur du pays et près de 5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë. Après la mission du Conseil de sécurité dans le pays en septembre dernier, nous sommes revenus très sensibilisés à ce que nous y avons vu. L'Uruguay appelle toutes les parties impliquées dans le conflit et la communauté internationale tout entière à mettre fin aux souffrances des civils au Soudan du Sud. La situation est insoutenable.

À cet égard, nous devons constamment rappeler au Gouvernement que sa principale responsabilité est celle de protéger ses propres citoyens et qu'il doit assurer cette protection, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur affiliation politique. En outre, les dirigeants politiques du Soudan du Sud doivent se comporter de manière responsable et rejeter toute incitation à la violence, tout en optant pour la voie du dialogue. En fin de compte, ils doivent se comporter en dirigeants honorables.

À ce propos, nous prenons note de la déclaration faite le 14 décembre par le Président du Soudan du Sud, M. Salva Kiir, dans laquelle il a annoncé le début d'un processus de dialogue national. Nous espérons que ce processus sera véritablement inclusif. Nous encourageons toutes les parties à participer à un processus de dialogue en vue de parvenir à la réconciliation et à la paix dans le pays. Tout comme il y a cinq ans, lorsque le Soudan du Sud est devenu un pays indépendant, aujourd'hui, nous devons rechercher l'unité et le pluralisme, seule façon de mettre le pays sur la voie de la stabilité et du développement.

Enfin, j'aimerais mentionner les travaux de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), dont le mandat a été renouvelé à l'unanimité il y a quelques jours par le Conseil de sécurité. Il est d'une importance capitale que la MINUSS puisse s'acquitter pleinement de son mandat. Nous demandons donc instamment au Gouvernement sud-soudanais de coopérer sans réserve à la mise en œuvre de la résolution 2327 (2016), y compris le déploiement de la force régionale de protection, et de lever toute restriction à la Mission. Ni la MINUSS ni la force de protection régionale ne sont contre le Soudan. Au contraire, elles sont pour le Soudan du Sud.

En conclusion, je voudrais souhaiter plein succès au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSS, M. David Shearer, et lui assurer le soutien et la coopération de ma délégation.

M. Iliichev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions d'abord remercier le Secrétaire général et M. Stephen O'Brien, ainsi que tous nos collègues qui, lors de la séance précédente, ont pris la parole pour nous exprimer leurs condoléances à la suite de l'assassinat de l'Ambassadeur Karlov à Ankara. Leurs paroles de condoléances et de soutien sont extrêmement importantes pour nous.

Je vais maintenant passer à la question du Soudan du Sud. Nous notons les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix conclu l'année dernière. Le Gouvernement provisoire d'union nationale et le Parlement travaillent efficacement avec des représentants de l'opposition armée. Des mesures concrètes sont prises pour renforcer les mécanismes visant à assurer la sécurité et pour rédiger une nouvelle Constitution. Le Président Salva Kiir a lancé un dialogue national ouvert à tous. Une amnistie a été déclarée pour les partisans de Riek Machar qui ont participé aux événements de juillet à Djouba.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état d'affrontements armés dans diverses parties du pays. Cependant, il faut comprendre clairement quelle est leur nature exacte. Nous partageons l'opinion des Nations Unies et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) selon laquelle, dans une large mesure, ces incidents sont le résultat de problèmes au niveau des structures de commandement et d'un manque de discipline dans les unités des forces armées du Gouvernement et de l'opposition. Un autre facteur est la division au sein des forces d'opposition entre les partisans de Taban Deng Gai et ceux de Riek Machar. Il y a aussi des groupes qui ne sont sous aucun contrôle. De plus, il y a eu des affrontements spontanés qui sont le résultat de tensions ethniques ou même qui sont simplement des actes criminels.

Dans ce contexte, nous avons des doutes quant aux rumeurs largement diffusées selon lesquelles le Gouvernement rassemble ses forces et mobilise des éléments armés locaux dans la région d'Équatoria en préparation d'une offensive à grande échelle qui serait prête à commencer après la fin de la saison des pluies.

Je voudrais saisir l'occasion de la présence de représentants du Secrétariat pour leur demander s'ils peuvent commenter le fait que le Gouvernement de Djouba dit qu'il s'agit de rotations normales des forces armées. Nous voudrions aussi demander instamment à nos collègues du Conseil de sécurité et du Secrétariat d'éviter toute spéculation autour de la menace d'un génocide au Soudan du Sud. Nous sommes bien entendu préoccupés par la multiplication des discours de haine au Soudan du Sud, ainsi que par les actes qui sont commis contre divers groupes ethniques, toutefois ils ne sont pas dirigés contre une communauté en particulier, mais participent plutôt d'une montée générale des tensions interethniques.

Nous observons par ailleurs que ces actes et manifestations sont le fait, en règle générale, de divers groupes armés ou criminels et d'éléments indisciplinés des forces de sécurité. C'est pourquoi il faut se garder d'en conclure qu'il s'agit là d'une quelconque politique ciblée ou systémique.

Parmi les événements positifs survenus récemment, il y a le fait que Djouba a accepté et approuvé sans condition le déploiement de la force de protection régionale, ce qui a été salué par le Secrétaire général ainsi que par le sommet de l'IGAD tenu à Addis-Abeba. Les représentants sud-soudanais et de l'ONU discutent actuellement des aspects relatifs au déploiement de la

force, dans un esprit constructif, comme en atteste le fait que Djouba a accédé à la demande de l'ONU que des terrains soient alloués pour l'usage de la force.

Cependant, il est fort peu probable que le plein déploiement d'une force régionale, même constituée de 4000 hommes, conduise à une amélioration de la situation politique, militaire et humanitaire difficile dans laquelle se trouve le pays. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général et l'IGAD que pour cela, il faut que les parties mettent pleinement en œuvre l'accord de paix, avec l'aide des partenaires internationaux.

Notre position au sujet de nouvelles sanctions contre le Soudan du Sud est bien connue, et de nombreux membres du Conseil la partagent. Le communiqué publié le 9 décembre à l'issue du sommet de l'IGAD indique clairement que de nouvelles sanctions ciblées ou un embargo sur les armes ne contribueraient pas à instaurer durablement la paix et la stabilité au Soudan du Sud. En outre, le communiqué du sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, publié le 19 septembre, ne contient aucun appel à de nouvelles sanctions.

Bref, ceux qui défendent le projet de résolution sur les sanctions ignorent fondamentalement la position africaine concernant le caractère contre-productif de nouvelles restrictions dans le contexte d'un processus dont le but est de parvenir à un accord. Ces collègues ont clairement montré de par leurs déclarations qu'ils n'acceptent que les documents africains qui vont dans le sens de leurs intérêts et de leurs approches.

De plus, ils ignorent délibérément le fait que les divergences entre États africains ne manqueront pas de saper l'efficacité de ces nouvelles sanctions. On le voit déjà dans le cas de plusieurs États africains, notamment celui de la République centrafricaine, où les sanctions ciblées et l'embargo sur les armes ne donnent tout simplement aucun résultat. Le Soudan du Sud regorge d'armes, comme en atteste le fait que les quelque centaines de supporters de Riek Machar qui ont fui en République démocratique du Congo n'avaient que très peu d'armes sur eux, les ayant de toute évidence abandonnées ou cachées quelque part sur le territoire sud-soudanais.

L'ancienne Représentante spéciale du Secrétaire général, Ellen Løj, a également confirmé la présence d'armes dans les camps de protection des civils, ainsi que dans des caches d'armes à proximité immédiate. Au passage, c'est peut-être ce qui a poussé les autorités à fermer le camp de personnes déplacées à Djouba.

De manière générale, pour instaurer durablement la paix au Soudan du Sud, il n'est nul besoin que le Conseil de sécurité impose un embargo sur les armes. Ce qu'il faut ce sont des mesures ciblées pour désarmer la population et démobiliser et réintégrer les combattants. Des sanctions ciblées contre le Ministre de l'information ou le chef d'état-major de l'armée pourraient avoir des conséquences imprévisibles. Notre impression est que quelqu'un cherche vraiment à se débarrasser du Président Salva Kiir en faisant en sorte qu'il entre en conflit avec plusieurs personnalités influentes de son entourage immédiat.

Au lieu d'aider à régler le conflit, plusieurs membres du Conseil de sécurité tentent d'accroître la pression sur Djouba, y compris au moyen de sanctions ciblées ou par la mise en place du tribunal mixte. Ces tactiques qui ne raisonnent qu'à court terme n'aideront pas la situation.

M. Lamek (France) : Je voudrais commencer tout d'abord par dire que la France, elle aussi, s'associe bien sûr aux condoléances qui ont été exprimées à la Fédération de Russie suite à l'attaque criminelle dont a été l'objet son ambassadeur en Turquie.

Je n'avais pas prévu de m'exprimer en public aujourd'hui ici et ne pensais intervenir qu'en consultations, mais cela n'arrive pas tous les jours que le Secrétaire général, en public, devant nous, adresse un message aussi fort, tout comme le Secrétaire général adjoint d'ailleurs. Tous deux nous ont adressé un message de mise en garde, un message qui nous met devant nos responsabilités collectives, un appel à l'action, en fait.

Pour nous, la gravité de la situation au Soudan du Sud requiert une action, une mobilisation de nature collective, de la part du Conseil de sécurité, bien sûr, mais aussi de l'ensemble du système des Nations Unies, de la région, à commencer par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine, et surtout, bien entendu, une action résolue de la part du Gouvernement sud-soudanais. Pour nous, il y a collectivement cinq ou six axes sur lesquels il est impératif d'agir, et d'agir vite.

Le premier, le Secrétaire général l'a dit très clairement, c'est l'embargo sur les armes. Nous regrettons que, depuis des mois, presque des années que nous en parlons, que le Secrétaire général le recommande, que nous-mêmes le demandons, il ne soit toujours pas en place. Que les choses soient bien claires, pour nous, l'embargo sur les armes n'est pas une mesure de nature

punitive. Ce n'est pas un levier pour obtenir un gain politique. C'est une mesure de bon sens dans un pays qui est déchiré par un conflit dans lequel, nous le savons tous, les armes circulent à flot. C'est une mesure de bon sens que de tarir ce flot et d'entraver le commerce des armes à destination de ce pays déchiré par un conflit. Il ne faut plus que nous attendions. Cet embargo sur les armes doit être décidé le plus rapidement possible.

Le deuxième élément, c'est le processus politique. Sur ce point, bien sûr, on connaît le rôle de la sous-région, de l'IGAD et de l'Union africaine. On a vu effectivement des éléments plutôt encourageants, comme ceux relatifs au dialogue national. Ce que nous voulons voir, c'est que ces éléments encourageants se traduisent en actes. Ce qui est certain, c'est que face aux obstacles que certaines des parties pourraient mettre au processus de paix, face à des discours de haine qui viennent, eux aussi, entraver le processus de paix, le Conseil de sécurité peut avoir un rôle à jouer. Il a pour cela un instrument. Il s'agit des sanctions ciblées, par lesquelles il peut intervenir en appui à un processus de paix que nous voulons tous.

Le troisième élément, c'est la question centrale de la protection des civils, dont nous avons fait le cœur du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous avons décidé en août dernier le déploiement de la force de protection régionale pour renforcer les capacités de la MINUSS. Depuis lors, le Gouvernement provisoire d'union nationale sud-soudanais a donné son accord formel au déploiement, mais les choses traînent. Il est maintenant urgent que les terrains, en particulier, soient alloués pour permettre le déploiement des unités de cette force. C'est vraiment là un test de la bonne volonté du Soudan du Sud et il est important que Djouba démontre donc sa bonne volonté.

Quatrième point, lié à ce qui précède et tout aussi important pour la mise en œuvre de son mandat, la MINUSS a besoin de sa pleine liberté de mouvement et d'action. Toutes les entraves qui peuvent être mises à ses déplacements doivent être levées. C'était un des éléments au centre de la mission que le Conseil de sécurité a effectuée au Soudan du Sud au mois de septembre, et les violations de l'accord sur le statut des forces, les entraves posées à l'action de la MINUSS doivent cesser. Là encore, le Conseil de sécurité bénéficie d'instruments pour cela. En cas d'entraves avérées, les sanctions ciblées sont aussi là pour obtenir que l'opération de maintien de la paix que nous avons déployée puisse utiliser pleinement les ressources dont elle dispose.

Le cinquième et avant-dernier point a trait aux questions humanitaires. Après avoir entendu l'exposé fait par le Secrétaire général adjoint, après avoir entendu les difficultés et les entraves qui sont posées, le prix intolérable payé par le personnel humanitaire, il est clair sur ce dossier qu'il est impératif qu'un accès intégral et une coopération pleine et entière soient accordés à l'ensemble de la communauté humanitaire, alors que la situation est aussi désastreuse.

Enfin, dernier point, les questions de reddition de comptes et d'impunité. L'accord de transition adopté plus tôt cette année prévoyait une cour hybride. C'est absolument indispensable de la mettre en place. Le Soudan du Sud a besoin d'un mécanisme juridictionnel à la hauteur de la gravité des exactions qui sont commises. L'Union africaine a un rôle important à jouer et pourra bénéficier du soutien du Conseil de sécurité en ce sens. Toutefois, avancer dans la mise en place de cette cour est un impératif.

Tous ces messages figuraient peu ou prou dans la résolution 2327 (2016) que nous avons adoptée il y a quelques jours, mais nous devons les rendre plus concrets. Nous devons les rendre opérationnels, tout d'abord, en adoptant la résolution qui prévoit l'embargo sur les armes et en restant- nous, le Conseil de sécurité – mobilisés et disposés à utiliser nos leviers, à commencer par les sanctions ciblées pour enrayer une spirale de violence qui, sinon, risque de nous mener à la situation catastrophique que décrivait il y a quelques jours encore M. Adama Dieng.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Sud-Soudan.

M. Malok (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer mes condoléances les plus sincères à la délégation de la Fédération de Russie pour la perte subie par ce pays.

Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil ce mois-ci. Je tiens également à saluer la présidence couronnée de succès de votre prédécesseur et le rôle positif qu'il a joué à la tête du Conseil le mois dernier.

Qu'il me soit également permis de remercier le Secrétaire général et M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, d'avoir eu l'amabilité de présenter des exposés au Conseil.

Le Gouvernement sud-soudanais a fait montre de volonté politique en s'engageant à appliquer

intégralement l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Je n'ai pas grand-chose à dire à part réitérer quelques points importants.

Tout récemment, le Gouvernement sud-soudanais a donné son consentement inconditionnel en vue du déploiement de la force de protection régionale. S'il y a eu des manquements ou des retards pour ce qui est du déploiement de la force de protection régionale, ce n'est pas le fait du Soudan du Sud. Le Département des opérations de maintien de la paix ne nous a informés d'aucun manquement de la part du Gouvernement sud-soudanais. Nous avons alloué les terrains nécessaires pour le déploiement de la force de protection régionale, et nous en avons informé officiellement le Conseil de sécurité par l'entremise du Président.

Le Gouvernement a également formé un comité chargé d'examiner les allégations faites par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) concernant des entraves à ses travaux et des manœuvres d'obstruction. Depuis sa création, ce comité n'a reçu aucune plainte.

Tout récemment, le Président du Soudan du Sud, S. E. M. Salva Kiir Mayardit, a annoncé le lancement d'un dialogue national auquel participeront toutes les parties prenantes nationales. Le dialogue est le seul moyen viable de régler les problèmes politiques et socioéconomiques auxquels le pays est confronté. Malheureusement, ce dialogue a été rejeté par Riek Machar.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'analyse faite par le Conseiller spécial pour la prévention du génocide, M. Adama Dieng, concernant le conflit qui sévit actuellement au Soudan du Sud, qui, selon lui, risque de devenir une guerre à caractère purement ethnique, sur le point de se transformer en génocide. Cette description est un peu exagérée et ne reflète pas la réalité sur le terrain. Il n'y a eu aucune tentative de la part des masses sud-soudanaises de se tourner les unes contre les autres. Tout récemment, il y a eu des tentatives de la part des rebelles de tuer des civils innocents en raison de leur appartenance ethnique, mais le Gouvernement n'a planifié ni lancé aucune campagne visant des groupes ethniques ou des communautés spécifiques et n'a aucune intention de se livrer à de tels actes.

Nous sommes conscients de l'importance que revêtent la protection des civils et l'acheminement sûr de l'aide humanitaire, mais nous espérons sincèrement que la MINUSS accordera également l'attention voulue au renforcement des capacités des institutions gouvernementales, qui ont un rôle crucial à jouer pendant la période de transition. La MINUSS doit apporter son appui aux activités de la Commission du désarmement, de démobilisation et de réintégration au Soudan du Sud, du Comité national de révision de la Constitution et de la Commission électorale nationale et mettre à disposition des compétences techniques en faveur de la réforme du secteur de la sécurité. En d'autres termes, la MINUSS doit s'attacher à appuyer la mise en œuvre de l'Accord.

Certains membres du Conseil ont parlé d'absence de progrès, mais je peux affirmer que des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne le processus de paix au Soudan du Sud. Les membres du Conseil n'ont pas mentionné que les gens quittent volontairement les camps de protection de civils pour regagner leurs régions d'origine. Au cours des deux derniers jours, plus de 2 000 citoyens ont quitté le camp de protection des civils de Djouba pour retourner dans l'Unité et le Gouvernement leur apporte son aide en mettant à leur disposition des moyens de transport. S'il n'y avait pas eu de progrès, ils n'auraient pas risqué leur vie en regagnant leurs foyers.

L'embargo sur les armes qui a été proposé et les menaces d'imposer des sanctions à toutes les parties au conflit au Soudan du Sud sont malheureusement une autre preuve d'une équivalence morale qui ne fait pas de distinction entre un gouvernement légitimement élu et une rébellion armée qui cherche à renverser le gouvernement. Priver le Gouvernement des moyens dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités revient essentiellement à porter atteinte à sa souveraineté, ce qui est totalement inacceptable. Le recours aux sanctions serait une mesure contre-productive.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'engagement de mon gouvernement à appliquer l'esprit et la lettre de l'Accord et souligner la nécessité d'encourager et d'appuyer le dialogue politique et les efforts déployés par le Gouvernement d'union nationale pour mettre pleinement en œuvre l'accord de paix. Le chemin qui mène vers une paix définitive sera probablement long et semé d'embûches, mais avec l'appui de nos partenaires, nous sommes confiants que nous verrons bientôt la lumière au bout du tunnel.

Le Président (*parle en espagnol*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 17 h 15.